PRÉFÈTE
DE L'AVEYRON
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé
Occitanie

23 novembre 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

Hôpital commun du Sud-Aveyron : le chantier est engagé

Le comité de pilotage de l'hôpital commun du Sud-Aveyron s'est réuni ce jour, coprésidé par la préfète de l'Aveyron et le directeur général de l'agence régionale de santé Occitanie, trois jours après la pose de la première pierre de l'hôpital commun par la ministre de la Santé, en présence du ministre délégué à la Ruralité.

Un chantier désormais engagé

Les dernières autorisations administratives conditionnant le démarrage des travaux ont été levées et les premiers travaux ont débuté le mois dernier sur le site de Vergonhac, à Saint-Georges-de-Luzençon. Les gros travaux s'engageront à l'été 2027, pour une livraison du bâtiment en mai 2029 et une ouverture de l'hôpital en octobre 2029.

L'hôpital commun comptera 161 lits et places de médecine, chirurgie et obstétrique sur 18 300 m², avec un service d'urgences unique, dimensionné pour 26 000 passages par an et une hélistation sur site.

La direction qui conduira le projet est désignée : M. Franck Estève prendra ses fonctions en janvier 2027 et conduira de front la direction des hôpitaux de Millau et de Saint-Affrique, le projet médical commun et l'opération immobilière, épaulé par deux directeurs de site.

Un cumul d'environ 160 M€ d'investissement public

L'opération représente le premier investissement public du département. L'État y contribue à hauteur de 71 M€ au titre du Ségur de la santé et 27 M€ supplémentaires inscrits dans la nouvelle programmation. La Région Occitanie engage 9 M€. 20 à 30 M€ s'y ajouteront par l'Etat pour la restructuration des deux sites existants. Le Département de l'Aveyron engage 30 M€ pour les accès routiers du site et la commune de Saint-Georges-de-Luzençon 242 000€ pour la viabilisation du terrain.

La création d'un centre périnatal de proximité à Saint-Affrique

Une mission a été confiée au Réseau de périnatalité Occitanie, qui débutera le 30 novembre, pour accompagner la création d'un centre périnatal de proximité à Saint-Affrique. Les femmes du bassin y conserveront sur place le suivi de leur grossesse, les consultations gynécologiques, les échographies, les entretiens prénataux, la préparation à la naissance et à la parentalité, le suivi du post-partum et l'accompagnement de l'allaitement. L'offre sera élargie à l'échographie réalisée par les sage-femmes, au suivi gynécologique et à l'interruption volontaire de grossesse par voie médicamenteuse. Le maintien dans l'emploi des professionnels qui assurent aujourd'hui ces prises en charge est garanti, sans départ contraint.

.../...

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON — 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77 — vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU — 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier) — sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI — 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse) — anne.cianfarani@ars.sante.fr

Cette nouvelle organisation de l'obstétrique dans le Sud-Aveyron répond à une exigence de sécurité : aucune des deux maternités du territoire n'atteint le seuil national de 300 accouchements par an et la sûreté d'une naissance tient à la régularité des gestes de l'équipe qui accouche. De nombreuses questions restent encore à travailler avec les professionnels concernés et au-delà, à commencer par la prise en charge des femmes les plus éloignées : transport et hébergement à l'approche du terme. Le temps de la concertation sera pris pour lever chaque question avant que cette organisation ne soit arrêtée.

Une offre maintenue sur les deux sites

Le projet ne referme aucun des deux établissements existants. Chacun conserve une offre identifiée, qui sera inscrite dans le projet médical.

À Saint-Affrique : 30 lits de soins médicaux et de réadaptation, 40 lits d'unité de soins de longue durée et 130 lits d'EHPAD dont 35 en unité de vie protégée, un pôle gériatrique, une antenne SMUR fonctionnant 24 heures sur 24 et un accueil de soins non programmés 7 jours sur 7, un centre périnatal de proximité, des consultations avancées de spécialistes, les prélèvements de biologie médicale, les centres médico-psychologiques adultes et enfants et l'hôpital de jour psychiatrique, de même que la convention permettant la poursuite de l'activité d'imagerie sur le site.

À Millau : 40 lits de soins médicaux et de réadaptation, 50 lits d'unité de soins de longue durée, la psychiatrie et la pédopsychiatrie, les prélèvements de biologie médicale et un hôpital de jour de soins médicaux et de réadaptation à l'étude.

Des garanties qui seront écrites

Les orientations arrêtées en comité de pilotage seront inscrites au projet d'établissement et au contrat pluri-annuel d'objectifs et de moyens, au moment de la fusion des deux établissements, qui sera effective en 2029.

L'étape qui commence : l'écriture des filières avec les équipes

Avec la première pierre, le territoire dispose aujourd'hui de l'écrin immobilier. L'enjeu maintenant est l'écriture, filière par filière, de l'organisation des soins, conduite avec les équipes des deux établissements. Elle figurera à la feuille de route du nouveau directeur. La convergence des équipes soignantes est l'étape qui reste à construire. Elle le sera dans un dialogue maintenu, transparent et responsable avec les professionnels, les représentants des usagers, les élus du territoire et l'ensemble des partenaires. C'est à ce prix que le Sud-Aveyron se dotera d'un hôpital complet, organisé en trois pôles, alliant la proximité et la sécurité. C'est une chance pour le territoire.

Agence Régionale de Santé Occitanie
26-28 Parc Club du Millénaire
1025 rue Henri Becquerel
CS 30001 - 34067 Montpellier cedex 2

www.occitanie.ars.sante.fr

Contacts presse ARS :
Vincent DROCHON 04 67 07 20 57 / 06 31 55 11 77
vincent.drochon@ars.sante.fr
Sébastien PAGEAU 04 67 07 20 14 / 06 82 80 79 65 (Montpellier)
sebastien.pageau@ars.sante.fr
Anne CIANFARANI 05 34 30 25 39/ 07 60 37 01 19 (Toulouse)
anne.cianfarani@ars.sante.fr